

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier de la MRC et du rapport de l'auditeur indépendant

Je soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la MRC ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil de la MRC du 10 juin 2026.

Donné à Sorel-Tracy, le 2 juin 2026.

La directrice des affaires juridiques et
greffière,



M^e Jessica St-Pierre